

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

Établissement SEVESO seuil haut

Fiche requise dans le cadre de la directive européenne Seveso 3 pour l'information du public

Directive 2012/18/UE (Article 14, annexe V)

Nom de l'établissement :	FINORGA NOVASEP
Adresse de l'établissement :	497 Route de Givors 38 670 Chasse sur Rhône
Activité de l'établissement :	Production par synthèse chimique ou purification chromatographique de principes actifs pharmaceutiques ou intermédiaires
Précisez les informations indiquant si l'établissement se trouve à proximité du territoire d'un autre État membre susceptible de subir des effets transfrontaliers d'un accident majeur :	<i>Pas d'état frontalier impacté par les scénarios d'accidents majeurs de l'établissement FINORGA NOVASEP</i>
Nature des dangers liés aux accidents majeurs et leurs effets potentiels sur la santé humaine et l'environnement :	<i>Les phénomènes dangereux qui peuvent apparaître sont :</i> <ul style="list-style-type: none"><i>L'incendie : feu de nappe (liquide),</i><i>L'explosion : explosion de vapeurs inflammables consécutive à une fuite de liquide inflammable.</i><i>L'émission dans l'air de vapeurs toxiques suite à une fuite de substance toxique dans l'air.</i> <i>Ils sont à l'origine des effets suivants :</i> <ul style="list-style-type: none"><i>Les effets thermiques sont liés au rayonnement de chaleur émis par la combustion plus ou moins rapide d'une substance inflammable. Ces effets peuvent provoquer des lésions graves aux personnels exposés.</i>

	<ul style="list-style-type: none"> • Les effets de surpression résultent d'une onde de pression provoquée par une explosion. Dans le cas de NOVASEP, celle-ci pourrait être causée par un nuage de vapeurs inflammables contenues dans un atelier de production. • Les effets toxiques sont liés à la toxicité intrinsèque de la substance rejetée, de la dose reçue et de la voie d'exposition (respiration ou cutanée). Ils se traduisent par des irritations respiratoires et/ou intoxications plus sévères
--	--

<p>Résumé des principaux types de scénarios et des mesures de maîtrise des dangers permettant d'y faire face :</p>	<p><u>Tous les scénarii ont été étudiés, mis à jour et communiqués à la DREAL en 2014.</u></p> <p><u>Les scénarios d'incendie :</u> Ils concernent principalement les ateliers et les stockages de solvants inflammables.</p> <p>Les mesures de sécurité prises pour prévenir ce type de scénario sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Installation fixe de protection automatique contre les incendies de type déluge en ateliers et sur les parcs de stockage vérifiée et maintenue par une société agréée APSAD • Installation fixe de protection incendie sprinklers au magasin de stockage matières premières et produits finis et laboratoire analyse vérifiée et maintenue par une société agréée APSAD • Détection incendie au laboratoire recherche et développement • Reserve incendie de 720 m3 avec 5 poteaux usine • Formation du personnel • Consignes de sécurité • Plan d'opération interne • Equipiers de première intervention • Equipiers de seconde intervention • Protocoles de chargement déchargement des camions • Plan de maintenance préventive des appareillages • Plan de modernisation des installations • Cuvettes de rétention • Bassin de prévention de 3000 m3 • Détection incendie • Détection explosimétrique fixe et portative • Alarmes de niveau haut sur les cuves de stockage • Présence de personnel en permanence, travail en 5*8 • Gardiennage permanent du site <p><u>Les scénarios d'explosion :</u> Ils concernent essentiellement l'intérieur des ateliers de production et les parcs de stockage. Les mesures prises sont identiques à celles du risque incendie avec également :</p> <ul style="list-style-type: none"> • utilisation d'équipements et installations électriques compatibles avec ce risque (matériel certifié ATEX) • plan des zones à risque d'explosion • soupapes • disques d'éclatement • vérification du matériel sous pression ESP
---	---

- *inertage des cuves et des appareillages*
- *procédure de bon de feu*

Les scénarios de fuite d'une substance toxique :

Pour chaque scénario, les mesures de sécurité suivantes sont mises en œuvre :

- *Détection en permanence de fuite pour les stockages (réseau de capteurs) avec arrêt automatique des installations concernées.*
- *Mise en protection par des rideaux d'eau ou par épandage de mousse (selon le produit) dans la zone concernée par la fuite.*
- *Rétentions*
- *Bouteilles et conteneurs sécurisés*

Des procédures et des arrêts d'urgence situés à distance des installations permettent la mise en sécurité de chaque installation et l'arrêt total si besoin.

Pour prévenir et maîtriser les effets de ces scénarios d'accident

L'établissement dispose d'un Système de Gestion de la Sécurité conforme à la réglementation et aux exigences du Groupe. Ce système intègre notamment la formation et l'habilitation des personnels (internes et externes à NOVASEP). Des procédures et des modes opératoires sont établis pour exploiter les installations en sécurité.

L'établissement est surveillé (gardienné) 24/24 et 365 j/an. L'accès au site est strictement contrôlé.

Les salariés et intervenants extérieurs sont formés aux risques et aux procédures à suivre.

Le site dispose d'un POI, d'une équipe de 8 cadres d'astreinte et de 27 équipiers de seconde intervention. Il est soumis à PPI (29 Mai 2008).